



*Municipalité*

## **AU CONSEIL COMMUNAL DE BLONAY**

### **Communication municipale n° 05/15**

### **relative à l'Espace Régional des Pléiades**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En complément à notre communication n° 02/15, du 16 février 2015, notre autorité tient à vous renseigner sur l'état du dossier de l'Espace Régional des Pléiades.

Nous vous rappelons que, lors de diverses rencontres et discussions avec des institutions, dans le cadre du bouclage du financement de la construction de l'Espace Régional des Pléiades, des membres du groupe de travail et les syndics des communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz ont eu l'opportunité de rencontrer un nouvel investisseur potentiel. Il est rapidement apparu, lors des négociations en cours, que cet investisseur était intéressé à intervenir dans le cadre d'une extension pour une partie logement/dortoirs, étape qui avait été repoussée par les communes dans une phase qui aurait pu intervenir à moyen ou long terme. Par ailleurs, la présence ou non d'une partie logement dans le programme du projet pourrait influencer les contributions de certains organismes intercommunaux.

Certains aspects restant à finaliser, et tenant compte de l'échéance du permis de construire au 10 septembre 2015, la Municipalité de Blonay, commune territoriale, a décidé lors de sa séance du 23 mars de procéder à la mise à l'enquête, du 13 juin au 12 juillet 2015, du dossier complet pour la construction de l'Espace Régional des Pléiades, plutôt que d'effectuer une mise à l'enquête complémentaire pour la partie logement uniquement.

Le préavis de construction sera présenté aux Conseils communaux de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz d'ici à la fin de l'année. Parallèlement, un préavis de reconnaissance d'intérêt régional sera soumis aux délibérants des 10 communes de la Riviera.

Le groupe de travail et les municipalités mettent tout en œuvre afin que l'extension puisse se réaliser et se financer comme décrit ci-dessus, persuadés que cet ajout est un réel plus pour la réussite du projet et pour son exploitation future.

Nous ne manquerons pas de tenir les Conseils communaux de nos deux communes au courant du développement de ce projet.

Adoptée par la Municipalité le 8 juin 2015.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic

B. Degex



Le secrétaire

J.-M. Guex

Municipaux délégués : MM. Bernard Degex et Christophe Schneider